

FORMULAIRE
de demande de subvention au titre de la DOTATION DE SOLIDARITE EN
FAVEUR DE L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS TOUCHES PAR
DES EVENEMENTS CLIMATIQUES

1 - COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité :

Personne à contacter :

Tél : Courriel :

2 - OPÉRATION

Intitulé de l'opération :

Montant **HT** de l'opération :

Date de l'évènement climatique :

3 - CALENDRIER DE L'OPÉRATION

- date prévisionnelle du commencement d'exécution de l'opération ... ;;;

- date prévisionnelle du commencement des travaux

- date d'achèvement prévue :

4 - DÉPENSES ÉLIGIBLES

Seuls sont pris en compte les travaux dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par une collectivité territoriale ou un groupement compétent ;

Seuls les travaux de **réparation à l'identique** de ces biens peuvent être subventionnés.

Les biens éligibles

Eligibles	Ne peuvent pas être aidés
	Les bâtiments publics, les véhicules
Les infrastructures routières et les ouvrages d'art (pont, tunnel,...)	Les travaux concernant des voies n'assurant pas une desserte publique à des habitations ou à des équipements publics.
Les biens annexes à la voirie nécessaires à la sécurisation de la circulation (trottoirs, accotement, talus, murs de soutènement, panneaux de signalisation, feux, éclairage public, etc.)	La signalisation touristique
Les digues	
Les réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau (eau potable, eaux pluviales et eaux usées)	
Les stations d'épuration et de relevage des eaux	
Les pistes de défense des forêts contre l'incendie (réseau primaire)	Les autres pistes forestières
Les parcs, jardins et espaces boisés appartenant au domaine public des collectivités territoriales ou de leur groupement	Les équipements sportifs
Les travaux urgents de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau	La restauration des berges et les aménagements du lit de la rivière ou des berges allant au-delà de la restauration urgente de la capacité d'écoulement, soutenant des parcelles ou équipements non éligibles

5 – COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX

Dépenses réelles d'investissement	Montants
-----------------------------------	----------

Indiquer la localisation et le libellé des travaux	(hors taxe)
INFRASTRUCTURES ET OUVRAGES D'ART	
Voirie communale ou rurale (desservant une habitation) : donner le nom de chaque voie impactée - - -	
Ouvrages d'art : -	
BIENS ANNEXES À LA VOIRIE NECESSAIRES À LA SÉCURISATION DE LA CIRCULATION	
-	
DIGUES	
-	
RESEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ASSAINISSEMENT	
Eau potable : -	
Assainissement : -	
STATIONS D'EPURATION ET DE RELEVAGE DES EAUX	
Stations d'épuration : -	
Stations de relevage : -	
PISTES DE DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE	
-	
PATRIMOINE ET AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS NON ASSURABLES <i>(parcs, jardins, espaces boisés du</i>	

<i>domaine public...)</i>	
-	
TRAVAUX URGENTS DE RESTAURATION DES CAPACITÉS D'ÉCOULEMENT DES COURS D'EAU	
-	
TOTAL GENERAL	

6 - PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (document modifiable à télécharger sur intranet)

COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION					
Les montants indiqués pour chaque poste de dépense doivent correspondre, ligne par ligne, à chaque justificatif transmis (devis non signés ou documents établis par des bureaux d'études, maîtres d'oeuvre, artisans)					
DEPENSES			RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Taux (%)	Ressources	Montant (HT)	Taux (%) (*)
Travaux			Dotatbn de solidarité	€	%
				€	%
			S/total aides publiques Etat (HT)	€	%
				€	%
				€	%
			S/total autres aides publiques (HT)	€	%
			Autofinancement	€	%
				€	%
			S/total autofinancement (HT)	€	%
COÛT TOTAL PREVISIONNEL (€ HT)		€	TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	€	%

(*) Proratiser le montant des autres subventions obtenues (si le montant des dépenses éligibles est différent de celui faisant l'objet de la présente demande)

Fait à : le :

Nom et qualité du signataire :

Cachet et Signature :

7 – PIÈCES À JOINDRE À L'APPUI DU FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

REMARQUE : le dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis, la délibération et le plan de financement

- une lettre de demande de subvention signée du demandeur
- un formulaire type de demande de subvention (complété), comprenant :
 - une note explicative précisant l'intitulé du projet
 - un descriptif précis et chiffré des travaux à réaliser HT
 - le lieu de réalisation
 - l'échéancier de réalisation de l'opération
 - le plan de financement prévisionnel précisant le montant des aides publiques sollicité,
 - le document justifiant que la collectivité est propriétaire des terrains et immeubles ou qu'elle en a la libre disposition
 - l'attestation de non commencement d'exécution de l'opération
- si possible joindre des photographies de l'état du bien avant et après sinistre
- la délibération de l'organe délibérant adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement
- le ou les devis détaillé(s) estimatif(s)- l'échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses
- le plan de situation, le plan de masse des travaux, le plan cadastral
- le programme détaillé des travaux ou le dossier d'avant-projet, s'il y a lieu
- les autorisations préalables requises par la réglementation s'il y a lieu

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR ET ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT D'EXÉCUTION DE L'OPÉRATION

Le maître d'ouvrage :

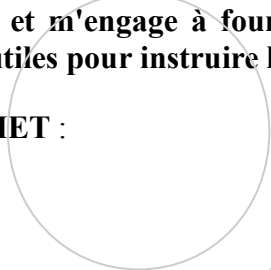
- atteste que ce projet relève de la seule compétence de la collectivité demandeuse, maître d'ouvrage ;
- atteste que le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé,
- atteste que le projet présenté est conforme à l'ensemble des réglementations applicables (par exemple en matière d'urbanisme, d'environnement, loi sur l'eau ou Natura 2000, de réglementation ERP, ICPE, Accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, réglementation thermique, monument historique...).
- atteste que l'opération décrite ci-dessus, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la **DOTATION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS TOUCHES PAR DES EVENEMENTS CLIMATIQUES**, n'a pas connu de début d'exécution au sens de l'article R. 2334-24 du code général des collectivités territoriales.

Le Maître d'ouvrage s'engage à ne pas commencer l'opération c'est-à-dire à ne pas signer de **bon de commande ou de devis, à ne pas notifier de marchés de travaux**, avant la date de réception de la demande de subvention par l'autorité compétente.

En cas d'urgence, le représentant de l'Etat peut notifier que le commencement d'exécution des travaux avant la date de réception de la demande de subvention par l'autorité compétente n'entraîne pas un rejet d'office de la demande de subvention. Le demandeur informe le représentant de l'Etat du commencement de leur exécution.

- atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes et m'engage à fournir au service instructeur tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.

CACHET :



Fait à :

Le :

Signature (nom et qualité) :

**ATTESTATION DE PROPRIÉTÉ
OU DE LIBRE DISPOSITION DE TERRAINS OU D'IMMEUBLES**

Je soussigné, M. ou Mme :

.....

Maire - Président(e) de :

.....

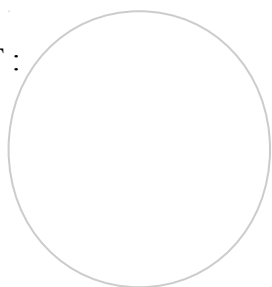
atteste que la collectivité que je représente (1) :

▣ est propriétaire et a la libre disposition des terrains ou immeubles concernés

▣ a ou aura la libre disposition des terrains ou immeubles concernés avant le commencement de l'opération

(1) Rayer la mention inutile

CACHET :



Fait à :

le :

Signature (nom et qualité) :

8 – DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

3 EXEMPLAIRES

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DEVRA ETRE ADRESSE DANS LES DEUX MOIS A COMPTER DE L'EVENEMENT CLIMATIQUE :

De manière à assurer une instruction simultanée et rapide par les services de l'État concernés, les dossiers sont à adresser par courrier en 2 exemplaires :

- 1 exemplaire en préfecture :

**Préfecture de Vaucluse
DMPP- SCPPAT
Pôle appui territorial/Dotation de solidarité
84905 AVIGNON Cedex 9**

- 2 exemplaires au sous-préfet d'arrondissement :

**Sous-préfecture d'Apt
Pôle ingénierie territoriale
BP 168
84405 APT CEDEX**

**Sous-préfecture de Carpentras
Pôle ingénierie territoriale
62 Rue de la Sous-Préfecture-
BP 90266
84208 CARPENTRAS CEDEX**

Partie réservée à l'administration

Reçu le :

Reçu le :

Incomplet :

Complet :

Organisme à consulter :

Observations :